

Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire du 5 Avril 2025
Points de rencontres de part et d'autre du territoire réunis par visio-conférence
(Lifou, Maré, La Foa, Koné/Koumac, Houaïlou)

*Total des voix présentes et représentées le jour j pour l'ensemble des salles :
107 pour un total de 149 adhérents à jour de leur cotisation

Ensemble les adhérents se sont prononcés sur plusieurs points le 5 avril au matin :

1/ Validation du Bilan de l'année 2024

Après introduction de l'AG puis présentation orale des rapports financier et moral 2024 transmis aux adhérents par mail en amont de l'AG, ces rapports sont soumis pour validation au vote dans l'ensemble des salles, puis les différents résultats centralisés. En voici les résultats compilés :

Résolution 1 : adoption du bilan financier 2024 avec affectation du résultat en report à nouveau
0 voix contre - 100 voix pour - 7 abstentions*

Résolution 2 : adoption du bilan d'activité 2024
0 voix contre - 103 voix pour - 4 abstentions*

Ces rapports sont visibles sur : <https://agriculturebio.nc/documentations/>)

2/ Renouvellement du conseil d'administration

Lors de cette AG, les administrateurs « sortants » sont les suivants : Dominique Rebatel, Julia Wayenece, Gilbert Kutu et Franck Soury-Lavergne (arrivés à la fin de leur mandat de 3 ans) ainsi que Pierre-Benoît Wangane (démission). Parmi les sortants, Julia Wayenece et Franck Soury-Lavergne souhaitent recandidater pour faire de nouveau partie du CA. En outre, 7 nouveaux candidats se sont présentés lors de cette AG. Les résultats compilés du vote à bulletin secret effectué de manière simultanée dans les différentes salles sont les suivants :

Nom de l' élu/e	Nombre de voix obtenues
Fabrice Courtot (GL VKPP) - producteur	82 voix
Franck Soury-Lavergne (GL La Foa) - producteur	80 voix
Jennifer Frantz (GL Païta) - consommatrice	79 voix
Julia Wayenece (GL Maré) - productrice	76 voix
Christine Picard (GL Nouméa) - consommatrice	68 voix

Composent également ce CA les anciens administrateurs « restants » que sont : Yoan Boewa (GL Houaïlou)- producteur / Frédéric De Maneville (GL Bourail)-producteur / Myriam Gallois -GL Païta)- productrice, Juanita Broucke (GL La Foa)-consommatrice et Herwann Dohouadé (GL Canala)-producteur.

Une première réunion de ce Conseil d'Administration renouvelé sera organisée courant Avril. Elle permettra notamment l'élection par le CA des membres composant parmi eux le Bureau de l'association.

Procès-Verbal Assemblée Générale Extraordinaire du 5 Avril 2025
Points de rencontres de part et d'autre du territoire réunis par visio-conférence
(Lifou, Maré, La Foa, Koné/Koumac, Houailou)

*Total des voix présentes et représentées le jour j pour l'ensemble des salles :
115 pour un total de 151 adhérents à jour de leur cotisation

Mise à jour des Statuts

Des propositions de modifications/mises à jour des Statuts de l'association, préalablement transmises par mail aux adhérents, sont présentées à l'Assemblée par les administrateurs et la directrice. Puis ces modifications de Statuts sont proposées à l'AG pour validation, toutes hormis la modification initialement proposée pour l'article 22, finalement jugée non conforme.

Résolution 1 : adoption des modifications de Statuts
1 voix contre - 10G voix pour - 5 abstentions*

*Les Statuts de l'association sont disponibles sur : <https://agriculturebio.nc/documentations/>

Nouméa, le 30 Avril 2025,

Le Président :

Yvan BOEWA, le président


La Secrétaire :

